



Regularisation de mon compagnon

Par **bebe**, le **08/10/2011 à 12:48**

Bonjour, rnvoilà je vis avec mon compagnon depuis 6 mois , et il est son papier, et je voudrais savoir comment faire pour qu'il puis etre régulariser , car moi je suis malade et je travail, et lui comme il est sans papier il ne peus pas travailler, donc je voudrais savoir esque c'est possible de faire une démarche a la préfecture carte de sejour pour un compagnon d'un malade ou esqu'il ya une autre démarche a faire aidez moi svp merci

Par **mimi493**, le **08/10/2011 à 12:49**

Le concubinage n'est pris en compte qu'au bout de 5 ans de vie commune.rnQuelle est sa nationalité ?rnVous avez quel age ? Il a quel age ?

Par **miema**, le **24/10/2011 à 23:17**

le mieux est de vous marier et faire la régularisation après à la préfecture;